

*Observatoire ANFR du déploiement des réseaux mobiles*

### Près de 40 000 sites 4G en service en France au 1<sup>er</sup> décembre

Maisons-Alfort, le 7 décembre 2018 - L'Agence nationale des fréquences (ANFR) publie aujourd'hui les derniers chiffres de son observatoire mensuel des déploiements des réseaux mobiles.

Au 1<sup>er</sup> décembre, **44 147 sites 4G** sont autorisés par l'ANFR, dont **39 486 en service**, tous opérateurs confondus.

Au mois de novembre, les autorisations et mises en service de sites 4G ont poursuivi leur progression :

- les **demandes d'autorisations des sites 4G** se sont accrues de **1,4 %** ;
- les **mises en service de sites 4G** ont augmenté de **1,5 %**.

En France, 5 bandes de fréquences permettent de fournir un service 4G :

- 5 023 sites** sont autorisés pour la 4G dans la bande **700 MHz<sup>1</sup> (+ 9,8 % sur un mois)** ;
- 35 704 sites** sont autorisés pour la 4G dans la bande **800 MHz (+ 1,4 % sur un mois)** ;
- 35 666 sites** sont autorisés pour la 4G dans la bande **1 800 MHz (+ 2,8 % sur un mois)** ;
- 11 327 sites** sont autorisés pour la 4G dans la bande **2,1 GHz (+ 16,2 % sur un mois)** ;
- 29 550 sites<sup>2</sup>** sont autorisés pour la 4G dans la bande **2,6 GHz (+ 1,9 % sur un mois)**.

Outre-Mer, **2 171 antennes** sont autorisées pour la 4G :

- 1 625 sites** sont autorisés dans la bande **800 MHz** ;
- 1 646 sites** sont autorisés dans la bande **1 800 MHz** ;
- 31 sites** sont autorisés dans la bande **2,1 GHz** ;
- 1 064 sites** sont autorisés dans la bande **2,6 GHz**.

Le bilan des sites **4G mis en service** en métropole s'établit comme suit :

1. Orange (17 822 sites, + 444 en novembre) ;
2. SFR (16 861 sites, + 258 en novembre) ;
3. Bouygues Telecom (16 551 sites, + 190 en novembre) ;
4. Free Mobile (11 866 sites, + 222 en novembre).

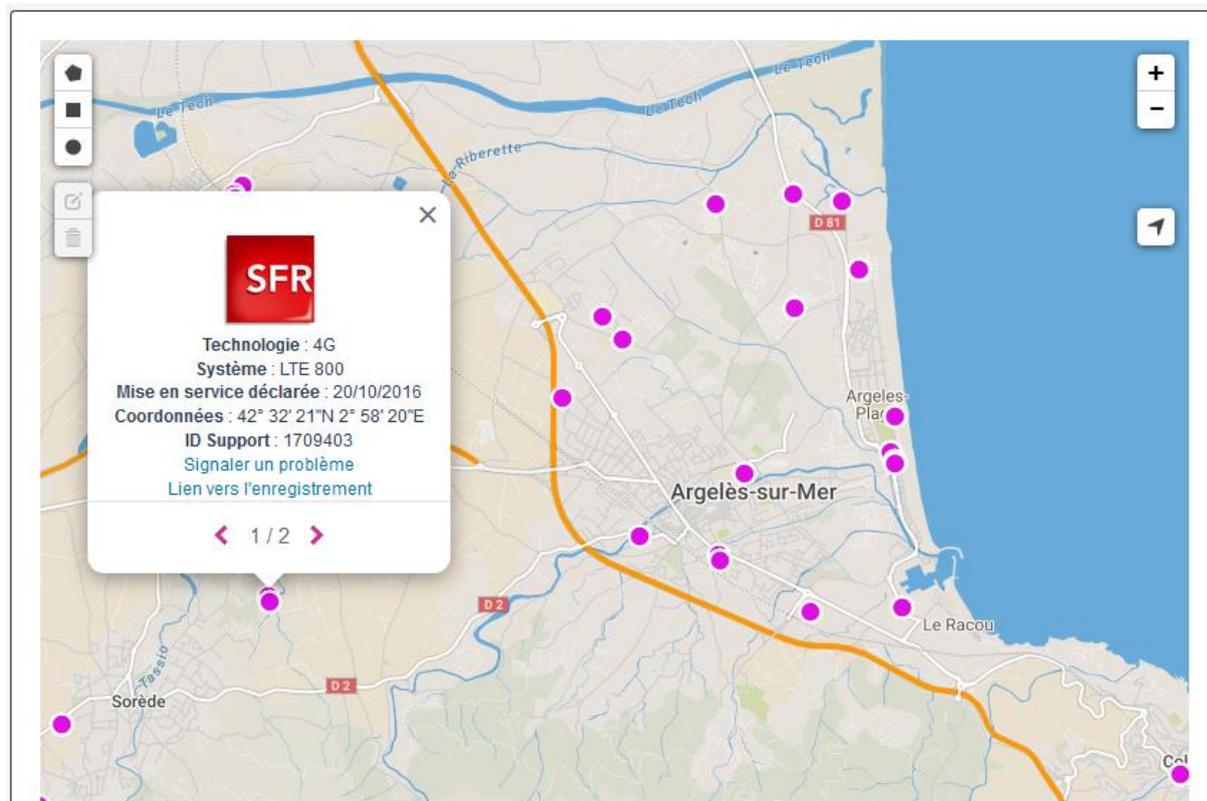
**25 nouvelles stations 5G expérimentales ont été autorisées par l'ANFR en novembre dans la bande 3,5 GHz** : une nouvelle station pour Bouygues Telecom, qui totalise désormais 19 sites en Gironde ; 16 nouvelles stations pour Orange qui totalise 22 sites dont 5 à Marseille, 12 dans le département du Nord, 4 à Pau et 1 à Chatillon (92). Enfin, 8 premières stations expérimentales ont été autorisées pour SFR à Toulouse.

---

<sup>1</sup> Pour mémoire, la bande 700 MHz n'est actuellement pas disponible pour le très haut débit mobile sur l'ensemble du territoire. Le transfert de cette bande, utilisée initialement pour des services audiovisuels, se fait progressivement jusqu'en juillet 2019. Pour plus de détails sur le calendrier : <https://www.anfr.fr/gestion-des-frequences-sites/bande-700-mhz/precisions-sur-les-phases-de-deploiement/>

<sup>2</sup> Certains des sites autorisés dans les différentes bandes de fréquences sont mutualisés et utilisent donc un même support. Ceci explique pourquoi la somme des sites autorisés par bande de fréquences n'est pas égale à la totalité des sites 4G autorisés.

Par ailleurs, pour voir avec précision, dans un territoire donné, la situation du déploiement des réseaux mobiles des différents opérateurs, l'observatoire cartographique permet de zoomer sur une zone de votre choix et de voir quels sont les sites déployés et par quel opérateur :



<http://www.anfr.fr/gestion-des-frequences-sites/observatoire-en-carte/>

Les données de l'observatoire sont également publiées en Open Data sur [data.anfr.fr](http://data.anfr.fr)

L'ANFR, établissement public de l'Etat placé auprès du ministère de l'Economie et des Finances, assure la planification, la gestion et le contrôle de l'utilisation du domaine public des fréquences hertziennes. Dans ce cadre, elle autorise les opérateurs mobiles à implanter leurs sites d'émission sur le territoire français, en veillant à la bonne coordination entre utilisateurs de fréquences et à la compatibilité électromagnétique des stations de toute nature (téléphonie mobile, radio, TV, etc.). L'observatoire du déploiement des réseaux mobiles permet, en se fondant sur ces autorisations, de rendre compte mensuellement par technologie et par opérateur du déploiement de chacun de ces réseaux.

Contact presse : Lou Paradis - [presse@anfr.fr](mailto:presse@anfr.fr) – 01 45 18 72 07

Retrouvez-nous sur :

